



FORMATION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE CSE

Objectifs du Stage

Rendre le CSE autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions. Exploiter l'analyse des incidents et des accidents du travail pour construire un plan d'action. A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de participer activement et efficacement au CSE et de contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail

Public

Membres Mandatés ou toute personne participant au CSE

Méthodes et Moyens Pédagogiques Exposés

Audiovisuel
Discussion
Visite des postes de travail (facultatif)
Un support

Lieu

Sur votre site ou dans nos locaux

Pré-Requis

Être élu membre du CSE

Références Règlementaires

Articles : L 4611-1 à L4614-16 et R4612-1 à R4614-36

Durée

3 jours soit 21 heures pour une entreprise de moins de 300 salariés (minimum)
5 jours soit 35 heures pour une entreprise de plus de 300 salariés (recommandé)

Programme

Fonctionnement du CSE
Rôle et missions du CSE
Enjeux et acteurs de la sécurité
Les accidents du travail, maladies professionnelles, accident de trajet
La responsabilité pénale en cas d'accident du travail
Analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes, 5M
L'accueil des nouveaux embauchés
La visite des postes de travail (facultatif)
Identification et évaluation des risques professionnels
(document unique)
Module de prévention au choix en fonction de l'activité (incendie, chimique, machine, ergonomie...). L'expertise CSE
Mesure de prévention à mettre en œuvre
Synthèse et évaluation



Courriel : contact.spartetacticalmedic@gmail.com

Site internet : www.spartetacticalmedic.fr

Tel : 06 34 87 00 17

30 Rue Charles Fessart 60540 Bornel

Siret : 810 717 991 00022 NDA 32 60 03309 60